



**Jour
J-83**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

09/10/2019

Thomas Camara (Dg)

P 04

**“Comment le Premier ministre
Gon Coulibaly a sauvé la Sir”**

Convention des Nations unies contre la corruption

P 5

Une mission d'évaluation séjourne en Côte d'Ivoire

**• Les évaluateurs de l'Onudc
sur le terrain**

P 5

Gbémazo (Worofla) / Programme social du gouvernement

P 5

Le Ps Gouv change le quotidien des populations

Ligne 1 du Métro d'Abidjan

P 8

L'État et Bouygues concluent un accord pour le démarrage des travaux

Visite du Premier ministre dans le Guémon et le Cavally

Des retombées économiques et sociales énormes pour les populations

Cohésion sociale retrouvée, infrastructures routières en cours de réalisation ou à venir, politique sociale tous azimuts... Les retombées de la récente visite du Chef du gouvernement, à l'Ouest, sont évidentes !

À travers la visite de travail du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, les populations du Guémon et du Cavally se sont senties honorées. Elles n'ont pas boudé leur plaisir de pouvoir échanger avec le Premier ministre qui s'est rendu dans la région, à la demande du chef de l'Etat Alassane Ouattara, pour recueillir leurs préoccupations, leurs priorités et voir dans quelle mesure y apporter des solutions. C'est ce qu'il a fait coup sur coup à Guiglo, Bloléquin, Toulepleu et Duékoué où il a rencontré, à chaque étape, les élus et cadres de la région, les chefs traditionnels et, séparément, les populations des différents départements. Il a ainsi pu entendre des populations, sans intermédiaire, et en plus des doléances déjà transmises par le corps préfectoral, des doléances portant invariablement sur les questions de route, d'éducation, de santé, d'emploi jeunes, d'autonomisation de la femme, d'infrastructures diverses, de développement des activités dans le secteur agricole ou de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo) comme l'exploitation minière du Mont Klaoyo à Facobly.

Un sens à la politique sociale de l'Etat
En effectuant cette visite, le Chef du gouvernement donne un sens à la politique sociale de l'Etat, qui travaille pour le bien-être des populations. Amadou Gon Coulibaly a montré au peuple Wê fortement mobilisé avec à sa tête la ministre Anne Ouloto que l'Etat ne l'a pas oublié, qu'il l'aide à tourner les pages sombres des années de crise et surtout de la crise postélectorale au cours de laquelle la région a payé un lourd tribut. Ce fut l'occasion pour parler des efforts que le gouvernement déploie à l'échelle nationale pour satisfaire les besoins primaires des différentes régions du pays en termes de développement. Il a ainsi expliqué le bien-fondé du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv), dont l'enveloppe pour l'année 2020 devrait atteindre 1000 milliards de FCfa contre 724 milliards en 2019. Ce programme, a-t-il expliqué, s'intéresse de manière beaucoup plus spécifique aux problèmes d'accès à l'eau, à l'électricité, de santé, d'éducation, aux filets sociaux pour



Amadou Gon Coulibaly a redonné espoir aux populations de l'Ouest. (PH : DR)

les plus démunis, à l'emploi des jeunes et des femmes, etc. Tout naturellement, ce programme profite également aux populations du Guémon et du Cavally, et les préoccupations qu'elles soulèvent y trouveront réponse nécessairement, dans une large mesure, rassure Gon Coulibaly. La région pourra donc bénéficier d'un grand nombre d'infrastructures socio-économiques de base d'ici 2020. D'ailleurs, reconnaissent ses filles et fils – les présidents des Conseils régionaux, les maires de Duékoué, Toulepleu, Kouibly, Tai et Facobly en tête – même si beaucoup reste à faire, la région a déjà bénéficié de la magnanimité du Chef de l'Etat avec la construction d'un grand nombre d'infrastructures socio-économiques de base, dans le cadre du Programme présidentiel d'urgence (Ppu), du Programme d'appui post-crise (Papc) ainsi que des Pnd 2012-2015 et Pnd 2016-2020. « Toulepleu sort de son isolement. Toulepleu sort de son enclavement qui aura duré plus d'un siècle », avait témoigné le maire Pdc de Toulepleu, Denis Kah Zion, devant le Premier ministre.

Satisfaire la priorité des populations : les routes
En matière d'infrastructures routières, la région qui est en plein chantier depuis l'avènement d'Alassane Ouattara est en phase de désenclavement. Ainsi, outre les chantiers qu'il a visités pendant son périple

à l'ouest, notamment la route Bloléquin-Toulepleu-frontière du Liberia qui devrait être livrée en mars 2020, Gon Coulibaly a donné son accord de principe pour le « bitumage » de nombreux axes de la région. À savoir les axes Guiglo-Tai et Tai-Tabou ; les axes Kouibly-Man et Kouibly-Duékoué ; l'axe Facobly-Kouibly et Facobly-Duékoué, etc. Seulement, il faudra d'abord réaliser les études pour la construction de ces routes et celles-ci ne pourront être budgétisées

qu'en 2020. Après quoi, le gouvernement trouvera les moyens pour soulager les populations et favoriser le développement des différentes localités traversées. Au-delà des routes, l'électrification vient en deuxième position. La quasi-totalité des localités de la région sera connectée au réseau électrique d'ici la fin de l'année 2020. Il est prévu, dans ce cadre, l'extension du réseau électrique de Guiglo et Duékoué ; ce qui permettra de

soulager tous les villages de plus de 500 habitants avant fin 2020. À la mi-2020, précisément en mai, tout Tai devrait être raccordé au réseau national.

Faire plus en termes de cohésion sociale
Au cours de cette visite qui a duré trois jours, les cadres de tous bords politiques ont parlé d'une même voix du développement de leurs régions. Le processus en cours depuis la fin de la crise pos-

télectorale a permis de briser la méfiance entre les communautés. Mieux, les Dan et les Wê des trois régions (Guémon, Cavally et Tonkpi) ayant accueilli le Premier ministre, ont montré un visage d'unité à travers les élus et les populations qui ont effectué massivement le déplacement. Ils ont tous félicité le Chef du gouvernement ivoirien pour le lancement des travaux de bitumage de l'axe Toulepleu-Zouan-Hounien qui va relier les régions du Tonkpi et du Cavally. Le Premier ministre a appelé les cadres et élus de la région à travailler à cicatriser définitivement la crise : « Amenez toutes les populations, sous l'autorité des chefs traditionnels, à regarder l'avenir. » Amadou Gon Coulibaly a rassuré les populations sur le fait que les élections de 2020 se passeront dans des conditions transparentes et de sécurité. Il a mis en garde les auteurs de troubles. Il a exhorté les populations à collaborer avec les forces de l'ordre pour mieux les protéger. Il leur a demandé de dénoncer... les... criminels... et... surtout de ne pas aider ceux qui veulent déstabiliser le pays. Trois jours après la fin de sa visite, le discours rassembleur du Premier ministre continue d'alimenter les débats dans le Cavally et le Guémon ■

SAINT-TRA BI

Promotion des actions du gouvernement

Génération gagnante implante une base à Akouai-Agban

Agbo Beugré Apollinaire préside désormais aux destinées de la coordination de Génération gagnante (Gg) d'Akouai-Agban. Il a été investi dans ses fonctions dans ce village ébri, jeudi dernier, par Koutouan Evariste, représentant Djama Diby Antoine, coordonnateur de ce mouvement dans les 63 villages attachés. Le nouveau promu, après réception de sa feuille de route, a dit mesurer l'ampleur de la charge de ses nouvelles responsabilités. Il a promis le faire honneur aux dirigeants de ce mouvement par un vaste travail de ratisage de terrain. « Je laisse le soin à l'histoire de me juger. En un mot, travaillons pour l'intérêt du mouvement Géné-



Agbo Beugré Apollinaire, sa feuille de route en main, a pris l'engagement de défendre les intérêts de Gg dans son village. (PH : DR)

rations gagnantes et l'histoire nous jugera. Je m'engage à

œuvrer efficacement à la réalisation effective, à la redynamisation de la section d'Akouai-Agban », s'est-il engagé. Koutouan Evariste, lui, a tenu à préciser aux populations d'Akouai-Agban que Génération gagnante est un mouvement citoyen apolitique, qui fait la promotion des actions du gouvernement. Mieux, selon lui, cette organisation se positionne comme la courroie de transmission entre les populations et les gouvernants. « Nous ne sommes pas venus installer un parti politique, mais un instrument de développement (...) Nous devons nous engager sans tenir compte de nos appartenances politiques parce que le développement n'a pas de couleur », a-t-il prononcé. ■

KM

Réfugiés ivoiriens / Marcel Amon-Tanoh : « Plus de 90 % sont rentrés au pays »

La 70^{ème} session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire à Genève a été l'occasion pour le ministre des Affaires étrangères de faire le bilan de la situation des réfugiés ivoiriens.

La Côte d'Ivoire a fait d'énormes efforts pour permettre aux réfugiés ivoiriens de regagner le berceau. Le ministre Marcel Amon-Tanoh l'a rappelé à la 70^{ème} session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire (Excom) qui a ouvert ses portes à Genève, en Suisse, le 7 octobre. Au cours de cette rencontre de haut niveau, il a assuré qu'au titre de l'année 2019, ce sont 1573 réfugiés ivoiriens qui sont retournés en Côte d'Ivoire. Ce qui porte le total des retours à 278 000 sur 300 000 recensés. « Soit un taux de 90 % », s'est réjoui le ministre. Mieux, Marcel Amon-Tanoh a déclaré que « toutes les conditions sont réunies pour un retour durable et une intégration définitive des Ivoiriens rentrés d'exil ». Eu égard « au dialogue politique très avancé, à l'amélioration de l'environnement sécuritaire et des droits de l'Homme, à la croissance économique soutenue avec un taux moyen de 8% depuis 2012 et le vaste Programme social du gouvernement



Le ministre ivoirien des Affaires étrangères, à la 70^{ème} session du Comité exécutif du programme du Hcr, à Genève. (PH : DR)

(PsGouv) », a-t-il ajouté. Et le ministre d'inviter donc la communauté internationale à s'inscrire dans ce processus

pour aboutir à la clause de cessation du statut de réfugié ivoirien. Cette requête, a-t-il souligné, relève de la volonté et

de l'engagement des autorités ivoiriennes à renforcer le vivre ensemble en Côte d'Ivoire. L'autre sujet abordé a été l'épi-

neux problème de la lutte contre l'apatridie. « Le gouvernement ivoirien travaille à l'adoption du plan national pour

l'éradication de l'apatridie dans les prochains mois avec à la clé la création des commissions d'éligibilité au statut d'apatridie », a déclaré le diplomate, après avoir mis en avant une série d'actions menées par les autorités ivoiriennes dans le cadre du combat qu'elles mènent contre l'apatridie. Il s'agit, entre autres, de « l'adoption d'une loi spéciale d'acquisition de la nationalité ivoirienne par simple déclaration qui a profité à 16000 descendants d'immigrés et, par extension, à leurs familles, soit 45 000 personnes; la mise en œuvre d'une procédure spécifique de déclaration à l'état civil pour les élèves du Primaire démunis d'actes de naissance, cela représente, à terme, un risque d'apatridie. Cette procédure s'est soldée par 630 000 actes de naissance délivrés », selon le chef de la diplomatie ivoirienne.

Cette session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire prend fin demain ■

MARCEL APPENA

Affaire Jacques Mangoua / Jeannot Ahoussou-Kouadio « Il faut laisser la justice suivre son cours »

Le président de la Chambre haute du Parlement ivoirien demande que la justice suive son cours dans l'affaire Jacques Mangoua, président du Conseil régional de Gbêkè, condamné à cinq ans de prison pour détention illégale de munitions d'armes de guerre et des dizaines de machettes. En meeting dans la cité des antilopes, Jeannot Ahoussou-Kouadio a soutenu : « Il n'est pas aisé de voir un frère en détention. Mais il faut laisser la justice faire son travail et mener les démarches qu'il faut en temps opportun ». Au cours de ce meeting, il a également évoqué la présidentielle de 2020. Pour lui, il est plus que nécessaire que le processus se déroule dans un climat de paix. « En 2020, on veut des élections apaisées », a-t-il déclaré. « On ne veut pas entendre que des personnes ont été chassées de tel ou tel endroit », a-t-il mis en garde. Cette rencontre, par ailleurs, a été l'occasion pour le patron du Sénat d'appeler à la fraternité. « Je suis venu vous parler de paix. Je voudrais vous dire que le Président Alassane Ouattara compte sur vous. Il compte sur les chefs pour consolider la paix retrouvée. Depuis la mort du Président Félix Houphouët-



Le président du Sénat appelle à des élections apaisées en 2020. (PH : DR)

Boigny, le pays a fait face à des crises et à des violences. Il y a eu le boycott actif, en 1995, le coup d'Etat en 1999 et la rébellion en 2002. On a perdu nos repères et la fraternité », a-t-il déploré. D'où cet appel : « Nous sommes des frères. Le Président Ouattara m'envoie vous dire de revenir à la Côte

d'Ivoire du miracle ivoirien sous Houphouët-Boigny. A cette époque, régnaient la paix, l'entente et la fraternité. Il dit de faire table rase du passé pour se projeter dans l'avenir. On est obligé de vivre ensemble ». Le patron du Sénat estime d'ailleurs qu'avec la création du parti des Houphouëtistes, le pays est de plain-pied dans les

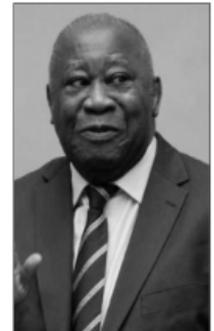
valeurs qui ont fondé la Côte d'Ivoire moderne. « Le Rhdpc a été créé par le Président Alassane Ouattara et son aîné, Konan Bédié, deux enfants d'Houphouët-Boigny. Le Rhdpc est donc le Pdci nouvelle version. Si à sa création, le Pdci a combattu les Blancs, sa nouvelle version, le Rhdpc, fait le combat du développement de la Côte d'Ivoire », a-t-il imagé. Jeannot Ahoussou-Kouadio a expliqué qu'après huit ans passés au pouvoir, le parti piloté par Alassane Ouattara peut se prévaloir d'un développement socio-économique qui vaut son pesant d'or. « Je vous demande de soutenir le Rhdpc et son président qui a une renommée internationale. C'est à lui que le Président Houphouët-Boigny a donné son fétiche le plus puissant. Tout simplement parce qu'il est le meilleur de nous tous », a-t-il fait savoir.

L'ancien ministre Babaud Darret Mathieu, coordonnateur régional du Rhdpc dans le Haut-Sassandra, s'est réjoui de la présence du président du Sénat au meeting qui a réuni un nombre important de militants et sympathisants du parti des Houphouëtistes ■

M. APPENA

Procès de Gbagbo La défense introduit une requête auprès de la Cpi

Les avocats de Laurent Gbagbo reviennent à la charge. Me Emmanuel Altit vient, en effet, d'introduire une requête auprès de la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (Cpi). Dans cette supplique, il demande sa « mise en liberté provisoire sans condition ». Et pour cause, Me Emmanuel Altit estime que la situation de liberté conditionnelle dans laquelle se trouve actuellement son client n'est « fondée ni juridiquement ni factuellement ». Pour l'avocat principal de Laurent Gbagbo, les textes de la Cpi ne prévoient nulle part un tel cas de figure. Il pense donc qu'il s'agit d'une manière de l'éloigner de la vie politique de la Côte d'Ivoire. « Cela lui interdirait par exemple de participer d'une manière ou d'une autre à l'élection présidentielle à venir », déplore l'avocat dans sa requête. Me Emmanuel Altit conclut, par conséquent, « qu'il est crucial que soient respectés les droits de Laurent Gbagbo, notamment ses droits civils et politiques de citoyen ivoirien, que s'ouvre une période politique importante pour le pays



et pour la réconciliation : celle de la préparation de l'élection présidentielle de 2020 ». Selon le confrère Jeune Afrique, « la chambre d'appel dispose désormais d'un délai illimité pour répondre à la défense ».

Pour rappel, l'ancien chef de l'Etat ivoirien Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé leader des jeunes patriotes, jugés pour crime contre l'humanité, ont été acquittés en premier ressort par la Cpi le 15 janvier 2019. Le premier est en liberté conditionnelle à Bruxelles en Belgique et le second à La Haye ■

M. A.

Thomas Camara (Dg) “Comment le Premier ministre Gon Coulibaly a sauvé la Sir”

Le premier responsable de la Société ivoirienne de raffinage était au Choiseul Africa Business Forum, un rendez-vous consacré aux investissements en Afrique, qui s'est tenu les 3 et 4 octobre à Nice, en France.

Vous êtes à Nice pour le forum Africa Business. On peut se demander quel objectif vise la Sir ici ?

Nous sommes là à double titre. D'abord pour que les investisseurs intéressés par notre pays sachent qu'il y a des entreprises solides qui fonctionnent à Abidjan. La Société ivoirienne de raffinage est la première entreprise industrielle de Côte d'Ivoire avec un chiffre d'affaires de 1300 milliards de FCfa. Nous sommes un acteur clé dans l'économie ivoirienne et ça peut être rassurant pour un investisseur.

La Sir est également la première raffinerie d'exportation d'Afrique de l'Ouest. C'est un atout pour l'attractivité.

La deuxième raison et non des moindres est que la Sir est porteuse d'un projet de renforcement de sa capacité de production. Pour cela, nous avons besoin de financement, de partenaires techniques. C'est pour ces deux raisons que nous avons été invités dans la délégation ivoirienne conduite par le ministre Essis Esmel.

Comment se porte aujourd'hui la Société ivoirienne de raffinage ?



La Sir se porte bien. L'entreprise fonctionne parfaitement, la confiance a été restaurée avec nos différents partenaires et fournisseurs. Nos performances sont excellentes, les marchés sont en bonne croissance.

Vous revenez de loin...

Les difficultés ont commencé depuis 2008. Cette année-là, le baril de pétrole est passé de 140 dollars à pratiquement 30

nombreuses raffineries qui ont mis la clé sous le paillasson, tant en Afrique qu'en Amérique et en Europe. Celles qui ont sur-

La Sir était-elle vraiment menacée de fermeture ?

Sans l'intervention du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, on fermail.

Vous voulez dire que le consommateur ne paie pas toujours la hausse du prix à l'international ? Je vous disais plus haut que l'Etat administre les prix. Les hausses ne sont pas systématiquement répercutées sur le prix à la pompe.

Récemment, on a craint une flambée du prix du carburant à la suite de la crise des drones qui ont endommagé les installations pétrolières de l'Arabie saoudite. Finalement, cela n'a pas été le cas...

D'abord, il faut dire que le gouvernement qui a lancé un vaste programme social est très regardant sur le prix du carburant. Ensuite, cette crise en Arabie saoudite n'a pas sérieusement affecté, sur une bonne période, le prix du baril.

INTERVIEW RÉALISÉE À NICE
 PAR BLEDSOON MATHIEU

“Si nous saluons l'intervention du Premier ministre, c'est parce que la fermeture de la Sir aurait été une catastrophe. On perdrait un fleuron de l'industrie ivoirienne, une fierté”

dollars en l'espace de trois mois. Il y a eu d'abord une crise financière aux États-Unis qui s'est traduite par une crise économique mondiale qui a affecté les cours des produits pétroliers et entraîné l'effondrement des marges de raffinage. Cette crise a ébranlé de

vécu ont eu à faire face à des dettes qui se sont créées et se sont accumulées. La trésorerie de la Sir en a beaucoup souffert. Il y a eu une deuxième crise, celle de 2014 avec une chute du prix du baril de plus de 80 dollars en l'espace d'un trimestre. Ces deux crises ont sé-

Ces crises du cours du pétrole ont eu raison d'autres raffineries au Ghana, au Maroc, en France, etc. Nos partenaires et fournisseurs ont levé la pression dès qu'ils ont vu l'engagement du secrétaire général de la Présidence d'alors, Amadou Gon Coulibaly. Merci aussi à notre ministre de

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de Daoukro a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du jeudi 26 septembre au vendredi 25 octobre 2019 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Sous-préfecture de Daoukro, au sujet d'une demande d'autorisation d'exploitation semi-industrielle de l'or, dans le village de Koutoukounou, présentée par la société dite ACCANDY GOLD SA.

Le périmètre sollicité est d'une superficie de 99,29 hectares.

Monsieur QUATTARA M'Begnan Olivier, Secrétaire Administratif, Matricule 373 113 Y, nommé Commissaire-Enquêteur, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les observations, oppositions et réclamations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, à la Sous-préfecture de Daoukro, où un registre est ouvert à cet effet.

Fait à Daoukro, le 25 septembre 2019.
 COULIBALY Zana Yaya
 Sous-préfet

Convention des Nations unies contre la corruption Une mission d'évaluation séjourne en Côte d'Ivoire

La délégation conduite par Jennifer Bradford, experte anti-corruption à l'Onudc, a été reçue hier, en audience par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.



PHOTO : JOSEPHINE KOUADIO

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a rassuré les évaluateurs quant à la mise à leur disposition de toutes les informations dont ils ont besoin.

Une mission d'experts de l'Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (Onudc) séjourne en Côte d'Ivoire dans le cadre du cycle d'examen des mesures préventives anti-corruption et du recouvrement des avoirs illicites. Elle a été reçue hier en audience, au

Plateau, par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Le Chef du gouvernement s'est félicité de la venue des évaluateurs onusiens en terre ivoirienne pour passer en revue la mise en œuvre par le pays de la Convention des Nations-Unies contre la corruption. Une Convention ratifiée en 2012 par

la Côte d'Ivoire. Amadou Gon Coulibaly a tenu à faire savoir à ses hôtes que la Côte d'Ivoire reste un pays ouvert, et que toutes les informations dont ils auront besoin pour le bon déroulement de leur mission leur seront mises à disposition. Jennifer Bradford, experte anti-corruption à l'Onudc, a expli-

qué que la mission, qui va durer du 8 au 10 octobre, est un examen entre pairs qui sera mené par la Hongrie et le Djibouti avec des experts d'Onudc. « Il est question d'évaluer la conformité des lois des pays parties avec la Convention contre la corruption », a-t-elle indiqué. En la matière, la Côte d'Ivoire qui a volontairement adhéré à la

Convention a mené des réformes efficaces visant à lutter contre la corruption. Les acquis enregistrés à cet effet sont entre autres la loi portant protection des témoins, la loi portant régime juridique du gel des avoirs illicites, l'ordonnance portant création de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics, le décret déterminant les mesures de ré-

vention et de règlement des conflits d'intérêt et la déclaration du patrimoine de tous les membres du gouvernement et des présidents d'institutions. Cette mission d'évaluation de la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire de l'Onudc est la deuxième après une première qui a eu lieu en 2015.

GERMAIN GABO

Déclaration de patrimoine L'étude d'identification des assujettis lancée



Cette initiative pilotée par le Bnetd marque le départ d'une étude exhaustive. (PH : DFI)

• Les évaluateurs de l'Onudc sur le terrain

Le siège de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (Hagb) sis à la Riviera Bonoummin a abrité hier la cérémonie d'ouverture de l'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption. Une loi qui porte sur les mesures préventives et le recouvrement des avoirs illicites. Une mission des experts des pays examinateurs, le Djibouti et la Hongrie, et ceux de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc) venus de Vienne, en Autriche, séjourne en Côte d'Ivoire du 8 au 10 octobre. Il s'agit, selon la démarche méthodologique, d'impliquer toutes les parties prenantes (ministères, organisations de la société civile, Cour des comptes...) à la prévention et à la lutte contre la corruption. Au menu des activités, des échanges avec le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et le président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance, N'Golo Coulibaly. Des séances de travail sur l'évaluation des efforts consentis par la Côte d'Ivoire dans ce domaine, des échanges avec les Ong, la

société civile, des universitaires, des avocats... sont prévus. Dans son mot de bienvenue, Aka Anghui Francine, point focal de l'Onudc et membre de l'Hagb a rappelé que la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption en 2012. Faisant de la prévention et de la lutte contre la corruption son cheval de bataille. Ayant participé au premier cycle d'examen de la Convention de 2010 à 2015, cela fait donc la deuxième fois qu'elle se soumet à l'évaluation de son niveau d'application. En début d'année, elle a transmis son rapport à l'Onudc. « Au cours de cette visite, les experts examinateurs vont s'enquérir auprès des experts de la Côte d'Ivoire de l'effectivité des réponses apportées par la Côte d'Ivoire. La réussite de cette visite est un enjeu majeur pour notre pays dans la mesure où les résultats de cet examen traduiront son niveau d'engagement dans la prévention et la lutte contre la corruption. » Jennifer Sarvary Bradford, spécialiste de la lutte contre la corruption et la criminalité éco-

nomique, confiera qu'elle accomplira sa mission en toute transparence. Quant au représentant du Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits de l'homme, Florence NDoubrussy, directrice de cabinet adjointe, la corruption entrave le développement des États en plombant leur équilibre financier et économique, source d'instabilité morale et sociale : « La corruption facilite le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, les conflits sociaux. La Côte d'Ivoire, dans son engagement à lutter contre la corruption, a créé la Haute autorité pour la bonne gouvernance, l'autorité nationale de régulation des marchés publics, a une loi sur le régime juridique du gel des avoirs illicites. » Et d'ajouter : « Les résultats de cet examen mettront en évidence les avancées réalisées par notre pays et constitueront certainement un atout susceptible d'améliorer son rang au classement des pays les moins corrompus et conséquemment l'environnement des affaires. »

C. DALLE

La Haute autorité pour la bonne gouvernance a donné le top départ, hier, au Plateau, de l'étude d'identification des assujettis à la Déclaration de patrimoine. Menée par le Bnetd, cette opération qui va s'étendre sur une période de deux mois (60 jours), vise à collecter les données nécessaires et à établir la liste nominative exhaustive des assujettis à la déclaration de patrimoine. La cérémonie de lancement a été présidée par le directeur de cabinet Traoré Bakari, représentant le président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance, N'golo Coulibaly. Le projet se fait en partenariat avec le Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd), représenté par son secrétaire général Yéo Adama. « C'est une étude très importante qui porte sur l'identification des assujettis à la déclaration de patrimoine. On a donné une liste aux fonctionnaires, et aux agents de l'Etat afin qu'ils déclarent leur patrimoine. Mais nous voulons des noms en face des fonctions, ministère par ministère, département par département... Pour ce faire, nous avons ex-

terminalisé l'étude pour que cela soit fait le plus rapidement possible », a clarifié Traoré Bakari. Au terme de l'étude, a-t-il poursuivi, un rapport contenant la liste des personnels des ministères, des organismes, des institutions qui devraient venir nous déclarer leur patrimoine sera disponible. « Cela nous permettra de faire un recoupelement de ceux qui ont déjà été déclarés et de ressortir la liste de ceux qui ne l'ont pas encore été. Ceci, en vue de prendre les dispositions nécessaires pour que les déclarations soient rapidement accomplies », a-t-il ajouté. « L'idée, c'est d'identifier la catégorie de tous ceux qui gèrent les deniers publics. Sinon, nous avons déjà dressé une liste qui ne couvre pas l'ensemble des assujettis. C'est en vue d'éviter une sorte d'injustice... Car la transparence et la redevabilité sont les meilleurs antidotes de la lutte contre la corruption. Nous avons fait l'identification du budget de l'Etat à travers l'information disponible sur le site, mais nous avons atteint nos limites. Cette étude sera le départ d'une étude exhaustive », a promis Henri Augustin Aka, directeur du traitement des Déclarations de patrimoine. Et de

préciser : « Si dans cette évaluation, il y a des choses que les personnes assujetties doivent justifier, on leur posera les questions nécessaires. Ce sera un moyen de pouvoir sensibiliser directement les assujettis ». « Nous sommes heureux et fier de participer à cette étude d'envergure qui va, entre autres, nous permettre de faire l'état des lieux, de concevoir une base de données fiable en faisant la mise à jour de celle existante... A terme, les résultats seront consignés dans deux rapports (provisoire et définitif) », a confié Yéo Adama, secrétaire général du Bnetd. Qui a conclu en exhortant les assujettis à réserver un bon accueil aux agents du Bnetd, dans le cadre de cette activité. Lancée le 11 juin 2015 par la Haute autorité pour la bonne gouvernance, l'opération de déclaration de patrimoine constitue « un défi majeur » pour ce département. C'est pourquoi cette institution a recruté le Bnetd pour collecter les données nécessaires et établir la liste nominative exhaustive des assujettis à la déclaration de patrimoine.

ISABELLE SOMIAN

Contrefaçon

Des tonnes de produits d'impression contrefaits saisis

Le Conseil national de la lutte contre la contrefaçon (Cnlc) est à pied d'œuvre dans la traque des fossoyeurs de l'économie ivoirienne.

Beau coup de filet que celui réussi, le 3 octobre, par le Conseil national de la lutte contre la contrefaçon (Cnlc). Qui a engagé la guerre contre les produits contrefaits en Côte d'Ivoire. Des tonnes de produits de la marque HP frauduleusement fabriqués au sous-sol d'un immeuble du front lagunaire au Plateau, ont été saisies. Suite à une saisine des propriétaires de la marque qui opèrent dans le domaine des consommables informatiques ainsi que dans la distribution de photocopieurs et d'encre, les fins limiers de la Cnlc se sont mis en branle. En fait, depuis un bon moment, les responsables de la marque HP ont constaté que le marché ivoirien, principalement la ville d'Abidjan, est inondé de leurs produits. Malheureusement, cette situation qui logiquement devrait être source de joie par rapport aux chiffres d'affaires que ce positionnement pourrait générer, devient plutôt source d'amertume et de regret. Puisque les faussaires sont passés par là. Le constat fait, une plainte est déposée au Conseil national



Les contrebandiers fabriquaient et conditionnaient avec dextérité de l'encre contrefaite.

de la lutte contre la contrefaçon. La cellule investigation de cette structure étatique met ses enquêteurs sur le terrain. Après quelques jours de recherche, la moisson est fructueuse. Plus de 6700 produits sont découverts. Le sous-sol d'un immeuble dans la commune du Plateau s'est transformé en véritable usine

de « fabrication » des produits HP, notamment ceux servant à l'impression. Sur

place, les enquêteurs découvrent que les faussaires rassemblent des cartouches

vides d'encre noir de photocopie dans lesquelles un produit de la même couleur est rempli puis collées. Une étiquette semblable à la bonne y est apposée et le tour est joué. Ces vrai-faux produits sont ensuite acheminés dans plusieurs dépôts de vente. Cette activité illicite fait perdre plusieurs centaines de millions à ladite entreprise. Le préjudice de la saisie du 3 octobre est estimé à 600.000 dollars, soit plus de 300 millions de Fcfa. Des explications des experts, il ressort que la marque dont les produits ont été contrefaits ici, ne vend pas de cartouches vides encore moins d'étiquettes. Fort de cette précision, les enquêteurs de la Cnlc invitent les populations à la vigilance et la collaboration avec ses services, afin de dénoncer toute personne détentrice des accessoires de ces produits d'impression. Avant cette

opération, 12.000 livres scolaires contrefaits ont été saisis par la Cnlc dans les environs de l'ex-cinéma Roxy dans la commune d'Adjamé. Dans la même veine, en avril, cette unité spécialisée dans la traque des produits contrefaits a mis la main sur une importante quantité d'huile alimentaire mais impropre à la consommation. Ce sont 2084 bidons de 25 litres d'huile de marque Mink soit 52100 litres de ce produit dangereux que les trafiquants s'approprièrent à écouler sur le marché ivoirien. Situé à la Riviera les Elias, la Cnlc, mise en place par l'Etat de Côte d'Ivoire, peut être saisi par Email : contact@cnlc-ci.info ou par téléphone au 22495800 / 22495803.

MARC YVOU

Reconnaissance du mérite Un concours national du meilleur enseignant lancé

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara a annoncé lundi, à Abidjan-Zone 4C, qu'elle initiera une compétition pour désigner le meilleur enseignant sur le plan national. L'objectif, a-t-elle affirmé, est de reconnaître le mérite de ces acteurs incontournables dans la formation et l'éducation de la jeunesse ivoirienne, l'avenir de la nation. La première responsable de l'Education nationale, qui avait à ses côtés le secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Dr Kouassi Brice, a pris cette décision lors d'un dîner avec les responsables syndicaux du secteur Education/Formation. Cette célébration du mérite de ces enseignants a également pour but de renforcer la cohésion au sein de la famille de l'éducation trop souvent secouée par des crises. Et, par ricochet, de favoriser une année scolaire

2019-2020 apaisée. « L'enseignant mérite cette reconnaissance de la communauté nationale » a affirmé Kandia Camara, avant d'ajouter que « C'est pour marquer les esprits du don de soi des enseignants à former l'élite de demain, que l'Onu a dédié une journée spéciale aux enseignants le 5 octobre de chaque année ». « Chers collègues, je voudrais qu'ensemble nous puissions mettre en place ce programme. Agir ensemble pour que la population nous célèbre. Que les parents d'élèves célèbrent dans chaque école les meilleurs enseignants », a souhaité Kandia Camara. La ministre a, en outre, apprécié ces moments de partage qu'elle a d'ailleurs placés sous le sceau du renforcement des liens entre la tutelle et les syndicats. Ce dîner a enregistré la présence de tous les leaders syndicaux.

I. SOMIAN
SOURCE: MENETFP

L'Etat ne peut pas tout faire ! Il a suffisamment investi pour la sensibilisation de la population. Aujourd'hui, les autres doivent prendre le relais. » Cette volonté du ministère de l'Intégration et des Ivoiriens de l'extérieur et des Ivoiriens de l'extérieur et des Ivoiriens de l'extérieur, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (Oim), visait à appuyer les efforts de coordination des autorités nationales et locales. C'est aussi, selon les organisateurs, un moyen de relever « efficacement les défis liés à la migration irrégulière en Côte d'Ivoire. » « On a l'impression que tout le monde peut parler de migration. Mais c'est un sujet très

gionaux de lutte contre la migration irrégulière (Crmi) d'Abidjan et Daloa tenu du 2 au 3 octobre à Grand-Bassam, à l'hôtel Afrikand. L'activité organisée par le ministère de l'Intégration africaine, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (Oim), visait à appuyer les efforts de coordination des autorités nationales et locales. C'est aussi, selon les organisateurs, un moyen de relever « efficacement les défis liés à la migration irrégulière en Côte d'Ivoire. » « On a l'impression que tout le monde peut parler de migration. Mais c'est un sujet très

complexe... Pour en parler, il faut avoir une certaine connaissance », a constaté le directeur général des Ivoiriens de l'extérieur. C'est pourquoi il dit encourager l'initiative de l'Etat qui veut renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la lutte. « L'Etat les aide à renforcer leurs capacités pour mieux comprendre ce phénomène, et sa diversité. Le but est de pouvoir mieux adapter leurs réponses à chaque fois qu'ils font une sensibilisation de proximité », a-t-il approuvé. Pour lui, aujourd'hui, le combat contre la migration irrégulière doit être adapté. Surtout qu'on a affaire à « une autre typologie

de la jeunesse. C'est un travail d'éducation et de sensibilisation qu'on doit faire. Car la jeunesse a un autre idéal, d'autres projets qui échappent à notre compréhension traditionnelle de la société », a-t-il reconnu. Cissé Abou, point focal de la lutte contre la migration irrégulière à Daloa, ne dit pas autre chose. « Nous utilisons la sensibilisation de proximité pour atteindre le plus de personnes, en général des femmes. Car bien souvent, elles encouragent leurs enfants dans cette aventure périlleuse », a-t-il déploré.

ISABELLE SOMIAN

Institut national de formation sociale 334 stagiaires soutiennent leurs mémoires

En fin de formation dans les différents cycles et filières de l'Institut national de formation sociale (Infs), 334 stagiaires sortants de la promotion 2018-2019 ont entamé, depuis le 1^{er} octobre, le processus de soutenance des mémoires et de présentation des rapports de devant valider leurs diplômes. L'ouverture solennelle des soutenances a donné lieu à une cérémonie présidée par le commandant supérieur de la gendarmerie nationale, le général Alexandre Touré Apalo.

Elle a été marquée par la présentation du rapport de fin de formation d'André Malé, pour son passage d'éducateur préscolaire adjoint à éducateur préscolaire. L'impétrant a exposé sur le thème, « Image, moyen d'amélioration de l'hygiène de vie de l'enfant ». Le jury présidé par Touré Apalo lui a décerné la mention « très honorable » au terme de sa présentation. Le commandant supérieur de la gendarmerie a salué la qualité de la formation à l'Infs et s'est félicité de la régularité avec laquelle cet éta-

blissement met à la disposition et au service de l'Etat de Côte d'Ivoire des travailleurs sociaux. Il a souhaité bonne chance dans leur carrière professionnelle aux impétrants. Les soutenances qui se poursuivent concernent, pour le premier cycle, 92 éducateurs préscolaires adjoints, 78 éducateurs préscolaires, 25 maîtres d'éducation spécialisée et 19 assistants sociaux. Pour le deuxième cycle, l'on a 52 éducateurs spécialisés, 24 attachés sociaux, 3 conseillers d'éducation préscolaire et pri-

maire, 22 inspecteurs d'éducation spécialisée et 19 éducateurs spécialisés en formation continue. Le directeur de l'Infs, Traoré Mamadou, a expliqué que la mission de l'établissement est d'assurer la formation initiale et continue des travailleurs sociaux et des cadres des affaires sociales et de mener des actions de recherche dans les domaines de la pédagogie et des techniques d'intervention sociale.

GERMAIN GABO

Journées de l'Ordre national des pharmaciens / Dr Arounan Diarra :

« Les Jonp Ci seront une occasion de faire le point sur les avancées du secteur »

Le président de l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire situe les enjeux de ces assises qui se tiendront du 16 au 18 octobre, au Palais de la culture Bernard Dadié d'Abidjan.

Vous organisez, du 16 au 18 octobre, les Journées de l'Ordre national des pharmaciens. Quels sont les objectifs de ces assises ?

Les Journées de l'Ordre national des pharmaciens sont une tradition. Chaque année, en effet, nous organisons les Jonp Ci pour faire le point sur les avancées enregistrées. A ces réunions, participent toutes les parties prenantes que sont les pharmaciens d'officine, les industriels, les grossistes répartiteurs. C'est aussi l'occasion pour nous de débattre des problèmes que nous rencontrons dans nos activités. Nous, pharmaciens, avons besoin de nous former et nous informer car notre secteur (pharmacie et santé) est en constante mutation.

Quel bilan faites-vous des éditions antérieures ?
Les éditions antérieures ont

constitué des plateformes de formation des pharmaciens. Chaque année, un thème central est retenu et autour duquel nous développons des thématiques. L'année dernière, par exemple, nous avons axé nos journées sur la lutte contre les médicaments de qualité inférieure. Cette année, nous insistons essentiellement sur les mutations qui interviennent dans notre domaine, notamment l'arrivée de l'intelligence artificielle, de nouvelles technologies et formes qui apparaissent dans la profession, précisément les médicaments d'origine animale ou humaine qui sont utilisés pour le traitement d'un certain nombre de pathologies, les cancers et autres. Par ailleurs, nous faisons ressortir les évolutions que connaît notre domaine. Les éditions passées nous ont permis d'être tous informés sur les

différents programmes mis en place au niveau du ministère de la Santé, et voir la place que les pharmaciens peuvent occuper dans ce programme, pour contribuer à améliorer notre secteur.

La lutte contre les médicaments de qualité inférieure est une priorité pour l'Ordre. Où en êtes-vous concernant ce dossier ?

Les choses avancent bien sur ce sujet. Nous menons la lutte sur deux fronts : à savoir attaquer les sources d'approvisionnement et faire de la répression. Cela, parallèlement aux campagnes de communication et de sensibilisation que nous menons. Nous avons orienté la lutte vers l'élimination des sources d'approvisionnement du marché. Je note au passage que cela se fait en bonne et franche collaboration avec les services de ré-



pression, notamment la police. En interne, nous avons mis en place un comité de

veille qui est un mécanisme de surveillance du marché de médicaments, dans le circuit officiel. Ce mécanisme nous permet de suivre un peu la trajectoire des produits qu'on retrouve le plus souvent dans la rue. Des solutions de traçabilité sont en train d'être trouvées ; cela va nous permettre de suivre le médicament depuis sa fabrication jusqu'au consommateur final, en passant par le circuit de distribution. Nous allons approfondir les réflexions, au cours de nos Journées, sur les solutions que nous proposons nos partenaires.

Qu'attendez-vous au sortir de ces journées ?

Nous demandons à tous les pharmaciens de Côte d'Ivoire et ceux d'ailleurs, quels que soient leurs secteurs d'activités (enseignants, pharmaciens de laboratoire d'analyses, d'officines, grossistes répartiteurs, fabricants voire à toute la population pharmaceutique) de venir participer à ces journées qui sont une occasion de rencontre annuelle pour faire le point sur l'ensemble de ces avancées.

PROFES RECUEILLIS PAR
EMELINE P. AMANGOUA

Organisation du Hadj

Le logeur principal des pèlerins étend sa coopération aux opérateurs privés

« Ils sont venus faire des offres aux opérateurs privés en termes de logement, de transport inter-urbain, de restauration. C'étaient les secteurs qui posaient beaucoup de problèmes à nos opérateurs privés. » Voilà, selon le directeur général des Cultes, Bamba Messamba, l'une des retombées de la visite de travail d'une délégation du groupe saoudien Deafah international, conduite par Ali Almizjaly, son président du conseil d'administration. C'était à l'issue d'un point de presse organisé vendredi dernier à la Riviera II, après une prospection effectuée par le groupe saoudien Deafah international sur le plan lagunaire et la série de rencontres qu'il a également eues avec plusieurs personnalités dont le président du Cosim, le Cheick al Aima Boikary Fofana.

« Nous demandons aux opérateurs du secteur privé de mettre beaucoup de sérieux dans cette relation qui va démarrer pour les pèlerins à venir avec ce groupe. Cela va booster le processus de récession entamé depuis au moins

quatre ans par les autorités ivoiriennes », a souhaité le directeur général des Cultes. Surtout qu'ils font une large ouverture pour les opérateurs privés. Et aussi, quand on sait que les autorités ivoiriennes ont décidé de la récession progressive du Hadj aux opérateurs privés.

En plus de l'appui apporté au secteur privé, le logeur principal des pèlerins ivoiriens a dévoilé des promesses d'investissement, a constaté Messamba Bamba.

« Ils nous ont présenté les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire. Nous avons pris avec nous les dossiers techniques des différents sites sur lesquels nous avons prospecté et très bientôt, dès notre retour, dans les mois à venir, j'espère qu'il y aura un début de réalisation après études faites des projets que nous voulons réaliser », a réagi Ali Almizjaly, président du conseil d'administration du groupe saoudien. Parlant des perspectives à venir, le Pca a précisé qu'en ce qui concerne les projets en finalisation, figure celui de l'implantation du groupe

Deafah hôtellerie à Abidjan. « C'est le premier qui sera exécuté, en dehors d'autres projets touristiques d'investissement », a-t-il projeté.

Bien avant, il a reconnu qu'en matière d'organisation du Hadj, la Côte d'Ivoire est à féliciter. « La Côte d'Ivoire déjà est un pays sérieux. Le pays occupe la première place dans l'organisation en Afrique, et nous travaillons avec la mission Hadj en Côte d'Ivoire. C'est un travail continu qui justifie le résultat qu'on voit sur le terrain », a-t-il encouragé.

Sur invitation de la mission Hadj de Côte d'Ivoire et grâce aux démarches actives du consul général de Côte d'Ivoire en Arabie saoudite, Bamba Soumaïla, une délégation du groupe saoudien Deafah International a séjourné en Côte d'Ivoire du 1^{er} au 8 octobre. Elle est venue avec la double intention d'échanger avec la mission Hadj ivoirienne en vue d'améliorer les conditions d'hébergement de nos pèlerins et de prospecter le milieu économique pour de futurs investissements dans le pays.

ISABELLE SOMIAN

Excellence professionnelle La Ligue ivoirienne des secrétaires veut former 100 assistantes

« À l'issue de cette formation, je voudrais développer tout ce qui sommeille en moi, mes atouts, être professionnelle, apte à l'écoute afin de satisfaire les clients ». Ces attentes sont recherchées par Amy Kouamé, l'une des vingt secrétaires sur cent qui bénéficient d'une formation sur : « Développer son excellence professionnelle dans son rôle d'assistante ».

C'était à la faveur de la cérémonie de lancement du projet de renforcement des capacités des secrétaires et assistantes par la formation professionnelle, le 3 octobre à Cocody Val Doyen, au siège social de la Ligue ivoirienne des secrétaires. L'initiative est appuyée techniquement et financièrement par le Fonds de développement de la formation professionnelle (Fdpf) et le cabinet Gerassur.

« Le projet, sectionné en cinq sessions de formation, va se poursuivre jusqu'en 2020, avec un total de cent secrétaires formés », a précisé Catherine Assalé, présidente de la Ligue ivoirienne des secrétaires.

« Ce projet est d'une grande importance pour notre corporation. Les exigences du 21^e siècle nous amènent à rechercher l'excellence comme ambition », a reconnu Mme Assalé, sans oublier d'exprimer toute sa reconnaissance à Ange Leonid Barry Battesti, secrétaire général du Fdpf.

Pour elle, s'il n'y a plus de doute sur les compétences de la « petite dactylographe » d'hier devenue aujourd'hui « la clé de voûte de l'entreprise ; celle qui sait taire les secrets du patron et qui sait gérer son agenda », il n'en demeure pas moins que la plupart d'entre les secrétaires ont encore des difficul-

tés. Surtout au plan de la compétitivité et du maintien de leur performance professionnelle. Raison pour laquelle, elle a souhaité que tous les chefs d'entreprises inscrivent leurs assistantes à cette formation.

« Ce renforcement des capacités va permettre aux assistantes d'ouvrir leurs expériences sur la digitalisation. Car de plus en plus, les sites des entreprises sont évalués sur les réseaux sociaux », a relevé Claude Roland Diambra, directeur général de l'entreprise Gerassur.

Le protocole cérémonial pour secrétariat, l'anglais professionnel pour secrétaire, dynamiser votre organisation par l'archivage électronique, les nouveaux outils du secrétariat, s'approprier les bases du community management, sont les cinq modules de formation.

L. SOMIAN

Ligne 1 du Métro d'Abidjan L'État et Bouygues concluent un accord pour le démarrage des travaux

Le Métro transportera 530 000 passagers par jour entre la commune d'Anyama et l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan sur un itinéraire de 37 km.

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a présidé, le 8 octobre, à Abidjan, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre l'État de Côte d'Ivoire et l'entreprise Bouygues Construction, pour le démarrage des travaux de la ligne 1 du Métro d'Abidjan.

Les documents relatifs à l'accord ont été paraphés par les ministres Amadou Koné (Transports), Adama Coulibaly (Economie et Finances) et Moussa Sanogo (chargé du Budget et du Portefeuille de l'État) pour la partie ivoirienne. Alain Descamps, président de la société Ade Transport et Philippe Amequin, président de la société Bouygues Construction, représentaient l'entreprise Bouygues. Le coût des travaux s'élève à 893, 84 milliards FCfa (soit 1,360 milliard d'Euros). Le Métro transportera 530 000



Echange des parapheurs entre le ministre des Transports, Amadou Koné (à droite) et le représentant de Bouygues. (PHOTOS:DR)

passagers par jour entre la commune d'Anyama et l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan sur un itinéraire de 37 km. Il va révolutionner et fluidifier le transport urbain à Abidjan,

et impacter positivement l'économie nationale et la qualité de vie de nombreux foyers, grâce aux 2 000 emplois qu'il va générer. Rappelons que les travaux de la ligne 1 du Métro d'Abidjan

ont été lancés le 30 novembre 2017 par les Présidents ivoirien, Alassane Ouattara, et français, Emmanuel Ma-

cror ■ FAUSTIN ÉHOUMAN
Source : Primature

Compétitivité des entreprises ivoiriennes 15 managers se forment à la gestion de production

Quatre jours de formation pour améliorer la compétitivité des entreprises à travers le renforcement des capacités de leurs managers. C'est le but poursuivi par une formation qui a débuté le 8 octobre, à Marcori. «La gestion de la production», c'est le thème de la première session de cette formation délivrée à 15 cadres d'entreprise ayant adhéré au Programme national de restructuration et de mise à niveau (Pnrmn).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui au renforcement de la compétitivité du secteur industriel (Parcsi). Ce projet qui bénéficie du financement conjoint de la Bad et de l'État de Côte d'Ivoire a pour principal objectif de soutenir la compétitivité industrielle par l'adaptation des entreprises ivoiriennes à l'ouverture des marchés, dans le cadre des accords de libre-

échange. « A travers la présente formation, nous visons le renforcement des capacités des participants dans le domaine de la gestion industrielle de la production. Un aspect du management important pour optimiser la compétitivité des entreprises », a expliqué Camille Niamkey, directrice des opérations de l'Agence pour le développement des industries de Côte d'Ivoire (Adci). Quant à Jean-Claude Kablan, directeur général du cabinet Elite, spécialisé dans l'assistance conseils des entreprises, il a souligné qu'il s'agit d'une formation pratique. Elle privilégie, selon lui, les cas pratiques et les échanges d'expériences entre participants. «Les modules étudiés vont dans le sens de la satisfaction du client. Il s'agit, entre autres, de paramètres tels le respect des délais, la maîtrise du processus et l'amélioration de la qualité de production», a-t-il ajouté. ■

DRAMOUS YÉTI

Gouvernance forestière La Côte d'Ivoire présente de bons indicateurs

La gouvernance forestière en Côte d'Ivoire a été évaluée en 2017 et 2018. Le rapport de ces évaluations a été disséminé à l'ensemble des parties prenantes, le 3 octobre, au siège de la Banque mondiale, à Cocody, au cours d'une cérémonie présidée par le directeur de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable, François Kouablian. Selon le Pr Georges Kouadio, coordonnateur général des projets financés et cofinancés par la Banque mondiale au sein du ministère de l'Environnement et du Développement durable, ce sont une trentaine d'indicateurs qui ont servi à l'évaluation de la gouvernance forestière ivoirienne.

Et cette étude s'est déroulée dans les huit régions constituant la zone de mise en œuvre du Projet d'investissement forestier (PIF) administré par la Banque mondiale. A en croire le Pr Georges Kouadio, les indicateurs sont globalement bons, «on sent une réelle volonté des pouvoirs publics d'inverser la tendance de la déforestation». Mais, il y en a quelques-uns sur lesquels il faut s'appuyer pour améliorer la gouvernance forestière en Côte d'Ivoire. Par exemple le



Le Pr Georges Kouadio, coordonnateur général des projets financés et cofinancés par la Banque mondiale.

cadre juridique. « Il faut noter qu'un effort a été fait à ce niveau, on a une nouvelle politique forestière où l'agroforesterie intervient comme un élément fondamental, un nouveau code forestier. Maintenant, il faut trouver les actions clés à mener pour mieux appliquer ce cadre juridique et réglementaire », a-t-il recommandé. De 16 millions d'ha de forêt dans les années 1960, la Côte d'Ivoire n'en compte qu'environ trois millions d'ha aujourd'hui. En vue d'inverser cette tendance de la dégradation de son couvert forestier et de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique, la Côte d'Ivoire a adhéré au

mécanisme international Redd+ en 2011 et en a élaboré une stratégie de mise en œuvre. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le pays bénéficie depuis mai 2018 d'un financement d'environ huit milliards de FCfa (15 millions de Dollars) du Fonds d'investissement climatique pour mettre en œuvre le Projet d'investissement forestier. Ce projet, d'une durée de cinq ans, a pour objectif global de conserver et d'augmenter le stock forestier et d'améliorer l'accès des communautés sélectionnées aux revenus issus de la gestion durable des forêts au sein des zones du Centre et du Sud-Ouest. ■

F. ÉHOUMAN

COMMUNIQUÉ

VISITE D'ETAT DU PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LA RÉGION DU HAMBOL

Dans le cadre des préparatifs de la visite d'Etat du Président de la République dans la Région du Hambol, Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation invite les Ministres, élus, cadres et populations originaires de ladite Région à prendre part à la réunion de lancement qui aura lieu le jeudi 10 octobre 2019 à 17 heures, à la salle Félix Houphouët Boigny de l'Hôtel du District d'Abidjan. En raison de l'importance de cette rencontre, la présence de tous est vivement souhaitée.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle



Gbémazo (Worofla) / Programme social du gouvernement

Le Ps Gouv change le quotidien des populations

Avec un château d'eau, un centre de santé rural, un foyer des jeunes, une école maternelle en construction, de nouvelles salles de classe pour l'école primaire... Le social qui est au cœur de l'action gouvernementale est une réalité dans le village de Gbémazo et des localités environnantes de Karaba et de Kondogo. Un exemple de développement rural réussi qui voit les conditions de vie des populations s'améliorer. Reportage.

Un jour d'août 2019. Nous partons d'Abidjan, arrivons à Yamoussoukro, puis Daloa... Après quelque 500 bornes, nous voici à Séguéla, capitale de la région du Worodougou, en route pour Gbémazo, village de la sous-préfecture de Worofla. Après 50 kilomètres sur l'axe Séguéla-Boundiali, bifurcation à l'ouest. 37 autres kilomètres sont avalés. Nous sommes à Gbémazo, en cette saison de pluies tardives.

Le village est en effervescence ce dimanche 4 août. On a sorti tout ce que la région compte de danses : le Djabrani de Souasso, le Djodjan de N'Gonwo, le Yéyéma, etc. C'est la grande opération de salubrité aussi pour accueillir le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, venu présider les "Journées de communication et de sensibilisation sur la vaccination, la santé maternelle et infantile et l'hygiène" organisées par la mutuelle "Actions pour le Développement de Gbémazo". Un choix thématique pas du tout anodin, selon Bakary Sanogo, secrétaire exécutif de la mutuelle de développement du village. Car tout développement passe par une bonne santé.

Gbémazo est à l'heure de la santé publique, du 4 au 6 août. Avec trois jours de séances de vaccination, de démonstration d'utilisation de moustiquaires imprégnées, d'assainissement du village et de sensibilisation



Le château d'eau alimente les villages de Gbémazo, Kondogo et Karaba. (PH : DR)

à la construction de latrines. Des journées bien appréciées par l'hôte de marque qui ne manquera pas de féliciter les organisateurs, les encourageant à continuer de servir leur village et leurs parents. Et surtout, Aka Aouélé a demandé aux populations de profiter des services de santé mis à leur disposition par le gouvernement. « Il n'y a pas de développement sans une bonne santé des populations, notamment des femmes et des enfants. Allez au centre de santé pour bénéficier des

soins et services offerts par la sage-femme et l'infirmier ! », dira-t-il.

Des relais du gouvernement

À Gbémazo, l'appui des cadres est réel dans l'accompagnement des parents, dans l'explication des politiques et actions de développement du gouvernement. « Nous sommes des relais du gouvernement sur le terrain », explique Sanogo Ibrahim-Mékafing, président de la mutuelle. Ce colonel de

mazo connaît un progrès important. Le village est en chantier, comme tout le pays, sous la houlette du Président Alasane Ouattara qui a mis le social au cœur de l'action gouvernementale.

Le Programme social du gouvernement est ici une réalité. L'école primaire du village est passée de trois à neuf classes en 2012 et à 12 classes en 2019. Faisant de l'établissement un groupe scolaire de deux écoles. Au-delà des bâtiments, l'éducation primaire connaît des progrès. Avec un taux de scolarisation de plus en plus important. Et le taux de scolarisation de la jeune fille est en net progrès, avec 51% en 2018-2019 de l'effectif constitué de filles, dans une zone où envoyer la jeune fille à l'école n'était même pas envisageable à une certaine époque.

« Nous venons de loin », explique Olivier Anoh, directeur de l'Epp Gbémazo 1. « Ce progrès est dû à la forte implication des cadres qui, des années durant, ont sensibilisé leurs parents, apporté de l'aide et même recruté et payé des enseignants pendant la période de crise militaro-politique que le pays a connu au début des années 2000 », ajoute-t-il. Au vu de ce succès, et des réels besoins, une école maternelle de trois classes est en construction. Le gouvernement prévoit aussi un collège de proximité pour 2020.

Le volet santé du Programme social du gouvernement trouve également une forte expression à Gbémazo. Avec un centre de santé qui a ouvert en 2018. Il comprend un dispensaire et une maternité, des latrines et deux logements pour l'infirmier et la sage-femme. Le centre de santé rural de Gbémazo sert non seulement Karaba (à 100 mètres) et Kondogo (à 500 mètres), mais aussi tous les villages situés dans un rayon de 15 à 20 kilomètres. Une infrastructure qui constitue un grand soulagement pour les populations, notamment les femmes. « Nous remercions le gouvernement pour avoir pensé à nous les femmes. Aller accoucher à Kani, Worofla ou à Djibrosso à plus de 30 kilomètres était un calvaire. C'était trop de risques. Nous sommes soulagées. Cela dit, ainsi que nous l'avons exprimé au ministre en charge de la Santé, il y a en-

core des défis à relever. D'où notre doléance de voir le centre de santé érigé en centre de santé urbain et d'avoir d'autres agents de santé, dont un médecin. Il y a aussi le besoin d'avoir un bloc opératoire pour faire face à certaines situations complexes », indique la responsable des femmes de Karaba, Bakayoko Makoma.

Le bonheur d'avoir un château d'eau

Afin d'avoir un fort impact, en termes d'amélioration des conditions de vie des populations, le gouvernement a eu à Gbémazo une approche intégrée. Après l'école et le centre de santé, il a fait sortir de terre un château d'eau. Un ouvrage de 30 m3 qui dessert également les villages voisins de Kondogo et Karaba. Tous les ménages ont souscrit à un abonnement social, pour un coût de 20 000 FCFA au lieu de 167 386 FCFA. « L'eau à profusion et à tout moment, juste par un petit geste sur un robinet est en route. Les corvées d'eau à 4 heures du matin ou à minuit sont derrière nous », se réjouit Sanogo Mawa, présidente des femmes de Gbémazo. « Nous faisons tous les jours des bénédictions pour les autorités politiques et souhaitons que toutes les femmes du pays puissent avoir la chance que nous avons eue », ajoute-t-elle.

À Gbémazo, l'accès à l'eau à tout moment contribue à booster l'immobilier. La disponibilité de l'eau facilitant la construction de maisons. Alors, ici et là, on voit surgir des maisons modernes, grâce aux revenus générés par l'économie ancardiérée. Les cadres s'y attendent aussi pour faire face aux besoins en logements pour les futurs fonctionnaires. L'école, le centre de santé, l'eau potable, mais aussi l'électricité. L'offensive du gouvernement en la matière a créé une véritable révolution dans la localité. Pas seulement à Gbémazo, mais dans tout le canton Wattradougou. Avant 2011, seul un village sur les 13 (Gbémazo) était électrifié. En 2019, 11 sont électrifiés.

L'anecdote en la matière, une histoire bien triste, vient du village de Kondogo. Le défunt chef du village, Bakayoko Djémé, avait fait de l'électrification de son village son cheval de bataille. Pour diverses



Avec la construction d'un château d'eau, la pénibilité de la recherche d'eau potable relève du passé. (PH : DR)

Le programme social du gouvernement, une réalité. En effet, depuis 2011, Gbémazo connaît un progrès important.

raisons, les travaux avaient pris du retard. Lui et ses administrés en avaient perdu le sommeil. Ils devaient se rendre à Gbémazo pour charger leurs téléphones portables, acheter de « l'eau glacée », ou encore suivre les grands matches de football. Djémé qui, malheureusement, était devenu impotent du fait d'un accident vasculaire cérébral (Avc), était encore plus malade de ne pas avoir de l'électricité chez lui.

Allez dire au Président Alassane Ouattara...

À un cadre qui y était de passage en novembre 2018, il répondait son éternelle rengaine : « Allez dire au Président Alassane Ouattara que moi, Djémé, je ne veux pas mourir sans avoir vu l'électricité à Kondogo ». Un message qui a comme eu l'effet de précipiter la levée des contraintes de l'électrification. Le 31 décembre 2018, la lumière tant attendue a jailli à Kondogo. Et Djémé est décédé le 8 janvier 2019, une semaine plus tard. Il sera parti, heureux d'avoir vu la lumière.

Et, grâce à la politique de l'Électricité Pour Tous, avec l'abonnement à 1 000 FCfa au lieu de 150 000 FCfa, Kondogo et d'autres villages comme Kangana Toté et Dougoubé ont eu un accès plus important à l'électricité. Chose qui contribue à la création de petits emplois de coiffeur, de ferronnier et de commerçants.



Au cours des journées de sensibilisation à la santé publique en août 2019, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, a remis du matériel médical au centre de santé. (PH : DR)

Avec la mise en place progressive des infrastructures de base, le progrès ne semble pas s'arrêter à Gbémazo. Les jeunes sont de plus en plus entreprenants. Plus question pour eux de prendre le chemin de la ville pour une hypothétique vie meilleure. Grâce à l'anacarde, on se construit des maisons modernes, on s'achète des motos, on se marie, etc. En outre, grâce à l'acquisition,

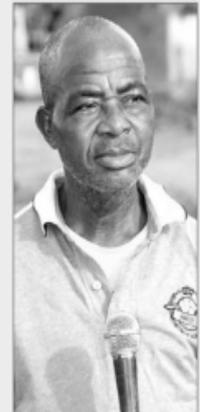
en 2018, d'un foyer des jeunes mis à disposition par le gouvernement, on ne s'ennuie vraiment plus après les travaux champêtres. La nuit tombée, une fois la semaine, c'est le bal. On s'y retrouve pour danser le « Kpass », une danse bien appréciée par la jeunesse. Et cerise sur le gâteau, Gbémazo est véritablement entré dans la modernité en juin 2019, avec l'accès à la télé-

phonie mobile et à l'Internet. « À Gbémazo, nous ne serons jamais assez reconnaissants au gouvernement pour les actions en notre faveur. D'où nous venons, on peut dire qu'on est déjà dans l'urgence dont parle le Président Alassane Ouattara », conclut Sanogo Bakary, secrétaire exécutif de la mutuelle ■

CHARLES KAZONY

Kallet, illettré, "expert" en développement local

Kallet par-ci, Kallet par-là. Dans son village natal de Gbémazo, dans la sous-préfecture de Worofla, il est sur tous les chantiers en tant que point focal pour les projets de développement : école, centre de santé, château d'eau, etc. C'est l'"ingénieur" polyvalent. Kallet (du nom du footballeur ivoirien Ernest Kallet Bially) est aussi président du Comité de Gestion de l'école (COGES). Le développement est pour lui un sacerdoce.



De son vrai nom Sanogo Yazoumana, il a établi sa renommée dans la réparation des pompes villageoises, en tant qu'artisan réparateur agréé par l'Office national de l'eau potable (Onep). Un métier qu'il exerce depuis 30 ans. Kallet connaît donc tous les coins et recoins de Worofla, de Djiborosso... « J'interviens comme un pompier, en tout temps et en tout lieu, pour changer une pièce ou régler un dysfonctionnement sur une pompe villageoise. Ma satisfaction est de voir l'eau couler, au grand bonheur des femmes ».

son expertise et sa compréhension des projets de développement viennent de ses expériences précédentes de tailleur et d'électricien à Abidjan. À 60 ans révolus, cet "expert" en développement local est heureux de voir son village se moderniser avec un château d'eau, de l'électricité, un centre de santé, un foyer des jeunes, etc. Il en souhaite autant pour toutes les autres localités ■

CICG

Sanogo Bakary, secrétaire exécutif de la mutuelle "Actions pour le Développement de Gbémazo" "Gbémazo est reconnaissant au Président Alassane Ouattara"

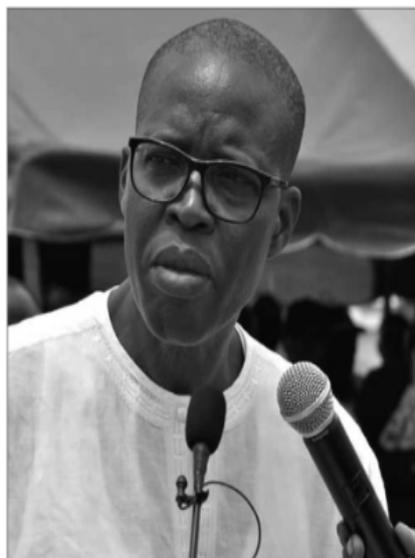
Pourquoi avoir choisi le thème de la santé publique pour la première édition du forum de développement de Gbémazo organisée du 4 et 6 août 2019 ?

Nous avons constaté qu'il y a de nombreux défis à relever en termes d'hygiène, de vaccination, de santé maternelle et infantile ou de lutte contre le paludisme. Et nous estimons qu'il nous appartient d'être présents sur le terrain pour relayer et renforcer le message de sensibilisation du gouvernement, en tant qu'agents de développement. En construisant un centre de santé à Gbémazo, le gouvernement a fait sa part, en termes de mise à disposition de services sociaux. Et, comme le disait le parrain du forum, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Aka Aouélé, il revient aux bénéficiaires de faire la leur, en en faisant bon usage, en fréquentant le centre et en appliquant les règles d'hygiène et autres bons comportements dans la vie quotidienne.

L'implication des cadres dans le processus de développement de votre localité

semble bien appréciée. Des résultats concrets sont obtenus. Quel est votre secret ?

Pour le Président de la République, Alassane Ouattara, il ne pourrait avoir d'amélioration globale du niveau de vie des populations ivoiriennes que si celles des zones rurales connaissent un réel progrès. D'où tous les efforts fournis depuis 2011, avec la construction de points d'eau, de châteaux d'eau, de dispensaires, de programmes d'électrification... C'est dans ce cadre que notre village, Gbémazo, a bénéficié d'un centre de santé, d'un château d'eau, de classes supplémentaires pour l'école primaire, d'un foyer de jeunes, d'une école maternelle en construction... Des infrastructures qui changent littéralement la vie des populations, notamment des femmes et des enfants. Les résultats obtenus à Gbémazo sont ceux du gouvernement. Vous comprenez donc que nous sommes infiniment reconnaissants au Président Alassane Ouattara et à toute son équipe gouvernementale dirigée par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Les secrets ?



Certainement la vision et le leadership du Président Alassane Ouattara. Nous ne faisons qu'accompagner l'action gouvernementale. Dans cet accompagnement, il y a la persévérance et la foi en ce que nous faisons. Il y a aussi notre passion pour le développement rural. Les cadres, ici,

ne sont pas dans des querelles de positionnement ou de leadership. Quand nous avons des divergences, elles portent sur les stratégies d'approche pour mieux cibler nos interventions.

Quels sont vos axes ou défis majeurs pour booster

le développement de Gbémazo ?

C'est un progrès remarquable qui a été réalisé à Gbémazo depuis 2011, en seulement 8 ans, grâce à l'action gouvernementale. Avec cet accent particulier sur le social, tous les ménages ont de l'eau potable, de l'électricité et ont accès à des soins de santé. On a même, depuis juin 2019, accès à la téléphonie mobile. Pour ce qui est du secteur de la santé, ne plus avoir à parcourir 30 km pour un accouchement, un paludisme ou une morsure de serpent change toute une vie. Pour tout cela, nous disons merci au Président Alassane Ouattara et au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly pour la justesse de leurs vues. Cela dit, le défi majeur, pas seulement pour Gbémazo, mais pour toutes les localités alentours, est l'amélioration du tronçon routier Gbémazo-Kani. Son bitumage boosterait le développement de toute la localité sur une trentaine de kilomètres. Un autre défi qu'il revient à la communauté villageoise et aux cadres de relever est le déficit en logements pour les fonctionnaires.

Nous en avons conscience et prenons les dispositions à cet effet. L'éducation, l'environnement et l'aménagement sont des préoccupations majeures pour nous. Le village va, à coup sûr, s'agrandir, se développer davantage dans les décennies à venir. Il nous faut donc être équipés à faire face aux défis que cela engendrera, en termes de voirie, d'assainissement, d'amélioration du cadre de vie, d'infrastructures diverses... Pour cela, nous envisageons, avec l'expertise de ministères techniques, notamment du Plan et du développement, du Bnetd et d'autres structures, élaborer un plan directeur de développement, en vue d'anticiper les défis sur les décennies à venir. Notre ambition est aussi de faire de Gbémazo une "cité verte". À cet effet, nous menons une sensibilisation permanente et des plantings d'arbres. Nous émettons le vœu de voir Gbémazo être érigé en sous-préfecture et en commune afin de rapprocher l'administration des populations ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR CHARLES KAZONY

Exonérations fiscales

La Côte d'Ivoire a concédé 341,5 milliards de F Cfa en 2018

Un atelier régional de partage d'expériences sur l'évaluation des dépenses fiscales, organisé conjointement par la Direction générale des Impôts (Dgi), la Commission de l'Uemoa, la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd) et le Credaf, s'est ouvert, hier, à Abidjan Heden Golf Hôtel.

Les exonérations fiscales concédées par la Côte d'Ivoire ont atteint 341,5 milliards de FCfa en 2018, contre 329,2 milliards en 2016 et 359,9 milliards en 2017, soit, en moyenne, un peu plus de 10% des recettes totales et 1,4% du Produit intérieur brut (Pib) sur ces années», a déclaré, hier, Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts. C'était à la cérémonie d'ouverture de l'atelier régional de partage d'expériences sur l'évaluation des dépenses fiscales, organisé conjointement par la direction générale des Impôts de Côte d'Ivoire (Dgi), la Commission de l'Uemoa, la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd) et le Credaf, à Abidjan Heden Golf Hôtel en Côte d'Ivoire. L'atelier qui durera quatre jours se tient dans un contexte marqué par la volonté des plus hautes autorités de l'Uemoa de rationaliser les dépenses fiscales pour améliorer le niveau de mobili-



Ouattara Sié, Directeur général des Impôts. (PHOTO: DR)

sation des recettes fiscales dans les Etats membres, selon Gustave Diasso, représentant résident de la Commission de l'Uemoa en Côte d'Ivoire. « Le présent atelier

sur la thématique des dépenses fiscales présente un intérêt particulier au regard de ses objectifs et des résultats attendus, notamment le renforcement des capacités des équipes chargées d'évaluer les dépenses fiscales à partir des enseignements tirés des expériences nationales », a-t-il indiqué.

Pour le directeur général des Impôts de Côte d'Ivoire, l'atelier devrait permettre de répondre aux principales questions que les administrations fiscales de la région sont appelées à se poser, au re-

gard des défis auxquels ils sont confrontés. Notamment, comment concilier les impératifs de mobilisation des recettes domestiques avec la volonté d'accompagner les entreprises et de porter les politiques sociales de leur gouvernement ? Comment s'assurer de l'efficacité des exonérations en faveur des entreprises et des ménages en termes de coûts/bénéfices ? Comment organiser l'octroi des avantages fiscaux qui résultent, à l'heure actuelle, de sources diversifiées ?

Au regard de l'importance des questions qui seront débattues au cours de l'atelier, Adama Sall, le directeur de cabinet du ministre ivoirien auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, a exprimé tout l'espoir que le gouvernement place en ces assises dont les résultats seront utilisés à bon escient.

Outre les experts de l'Uemoa, prennent part à cet atelier, les représentants des huit pays de l'Uemoa.

DAVID YA

Développement de la filière banane L'Union européenne satisfaite de son aide à la Côte d'Ivoire

Après six ans de mise en œuvre en Côte d'Ivoire, les Mesures d'accompagnement de l'Union européenne en faveur de la filière banane en Côte d'Ivoire (Mab) ont fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours. Les résultats de cette évaluation ont été restitués, le 3 octobre, à l'hôtel Tiama, à Abidjan-Plateau. C'était en présence de Semon Bamba, Coordonnateur national de la Cellule de coordination de la Coopération Côte d'Ivoire/Union européenne, de Michel Laloge, chef des opérations de coopération à la Délégation de l'Ue et de Marcel Gouré Bi, directeur général des productions et de la sécurité alimentaire au sein du ministère de l'Agriculture et du Dé-

veloppement rural. Les conclusions de l'évaluation ont souligné, à en croire Semon Bamba, la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet. En ce qui concerne sa pertinence, il a expliqué que le projet contribue à une bonne mise en œuvre de la stratégie banane du Gouvernement sur la période 2019-2020 et qu'il s'aligne parfaitement sur deux thématiques des Odd, à savoir la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement. En termes d'efficacité, Semon Bamba a fait remarquer que le projet Mab a contribué à améliorer l'outil de production dans les plantations et les stations de conditionnement et la réintroduction des petits planteurs dans la filière. Enfin, à propos de l'efficience du projet, Semon

Bamba a annoncé un taux de réalisation des actions prévues d'environ 70%. Financé par l'Union européenne pour un montant de 30 milliards de FCfa, le projet Mab est une réponse concrète proposée par l'Ue en vue du développement économique et de la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Ces mesures visent spécifiquement la gestion durable de la filière banane dessert par l'amélioration de la compétitivité, le développement des exploitations villageoises, la diversification commerciale, la préservation de l'environnement et surtout l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Lutte contre l'érosion côtière L'élaboration d'un plan d'aménagement du littoral ivoirien lancé

Un cabinet spécialisé sera bientôt recruté pour l'élaboration du Plan d'aménagement et de gestion intégrée du littoral ivoirien (Pagli), dans le cadre du Programme régional d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest-africaines. Les Termes de référence (Tdr) pour le recrutement de ce cabinet ont été examinés et validés par les parties prenantes, au cours d'un atelier qui s'est tenu, le 4 octobre, à l'hôtel Rose Blanche à Cocody. Une cinquantaine

de participants, issus de ministères techniques, des milieux universitaires et de structures spécialisées, ont pris part à la rencontre. A en croire François Kouablan, directeur de cabinet du ministre de l'Environnement et du Développement durable qui a prononcé le discours d'ouverture de l'atelier, le plan vise à asseoir une gestion durable du littoral. Et ce, face aux mutations sociales, économiques et naturelles que connaît la zone côtière, sous pression des changements climatiques. Ce plan, a-t-il pré-

cisé, sera élaboré de la manière la plus inclusive possible. Il prend en compte les directives d'aménagement, notamment les nouveaux projets et programmes de développement, la prévision des éventuels risques dus aux changements climatiques, l'organisation et la délimitation des espaces côtiers et maritimes dédiés à des usages concurrents ou toute autre action pouvant affecter le littoral.

F. ÉHOUMAN

APPEL D'OFFRES N°83336678/2019/GIZ/CI

Le programme développement des espaces économiques et naturels de Taï et Comoé (PROFIAB II) de la coopération allemande GIZ vise à soutenir la population rurale afin d'augmenter de manière significative ses revenus issus de l'agriculture, en visant plus particulièrement la durabilité écologique, dans un contexte d'amélioration des conditions de conservation de la biodiversité dans les aires protégées.

Les priorités thématiques sont l'application par les acteurs des Chaînes de valeur (CVA) appuyées, d'approches innovantes écologiquement durables et augmentant les revenus sans risque pour la biodiversité d'une part et l'amélioration par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et la population riveraine, de la conservation, de la durabilité des services écosystémiques et de l'utilisation économique réglementée des parcs et de leurs zones périphériques d'autre part.

Le PROFABI II intervient sur le cacao et le manioc pour l'Espace Taï et l'anacarde, l'oignon et le riz pour l'Espace Comoé. Contrairement aux autres filières, l'appui à la filière riz a démarré qu'en Juin 2018. Ainsi le PROFABI II accorde un intérêt particulier à la filière riz pour les 6 mois restant afin de susciter une dynamique régionale pour en assurer le développement de la filière riz dans la région du Boukani.

Le processus de renforcement des capacités des organisations rizicoles consiste à former des Formateurs Endogènes sur l'aspect technique et en développement organisationnel afin que ceux-ci, une fois formés, transmettent à leur tour le savoir reçu aux producteurs/productrices.

Le projet cherche une structure de conseil agricole exerçant dans le milieu rural, ayant une expérience avérée en matière de formation et d'encadrement des organisations de producteurs de riz. La zone d'intervention est l'espace Comoé spécifiquement le département de Doropo, Bouna et Téhini.

Cet appel d'offre s'adresse à toutes les structures installées en Côte d'Ivoire.

Les structures intéressées par le présent appel d'offres pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la coopération Allemande soit

GIZ – Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit, Riviera Golf, en face de la Grande Mosquée
01 B.P. 7172 Abidjan 01
Téléphone : (225) 22 43 43 92
Télécopie : (225) 22 43 43 95
Email: CI_AP_Inquiry@giz.de

L'offre doit être déposée au plus tard le 21.10.2019 à 16 heures.

Activités postales / Mamadou Sanogo :

“ La Poste de Côte d’Ivoire va faire une profonde mutation ”

Le ministre de l’Economie numérique et de la Poste a fait une déclaration, hier, à l’occasion de la Journée mondiale de la Poste 2019.

Dans sa déclaration faite à la veille de la Journée mondiale de la Poste, célébrée aujourd’hui, dans tous les pays du monde, le ministre de l’Economie numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo, a fait une importante annonce. « La Poste de Côte d’Ivoire va faire une profonde mutation pour répondre aux nouveaux défis dans l’intérêt des populations et des usagers. Cela est d’autant plus vital, que les clients accordent une attention toute particulière à la qualité du service, qui se résume dans le triptyque rapidité-fiabilité-sécurité », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « dans l’attente de ce grand événement mondial qui se tiendra à Abidjan, la Poste ivoirienne se doit de se transformer, en mettant en œuvre de nouvelles prestations adaptées aux besoins des clients, au nombre desquels des services numériques ».

Pour lui, le présent et l’avenir des postes se trouvent dans l’électronique, la logistique et l’adressage. Car aujourd’hui, a-t-il argué, « le e-commerce et les services digitaux représentent une part importante de la réponse aux besoins constants des populations ». Le ministre Sanogo s’est aussi félicité du retour, ces dernières années, de la Côte d’Ivoire sur la scène postale au niveau international. « Notre pays ne fait que graver les échelons au plan international dans le secteur postal. En effet, depuis son retour sur la scène internationale en 2012, notre pays a été élu membre du Conseil d’administration de l’Union postale universelle (Upu) et de l’Union Panafricaine des Postes (Upap). Par ailleurs, la Côte d’Ivoire occupe le poste de Secrétaire exécutif de la Conférence des postes des Etats de l’Afrique de l’Ouest (Cpeao) », a-t-il indiqué. Aussi, ce regain de vitalité de l’activité postale a été reconnu et salué au niveau international tant et si bien que l’organisation du 27^e Congrès de l’Upu a été confiée à la Côte d’Ivoire. Ce congrès se tiendra en août 2020 dans la capitale économique à Abidjan. A cette occasion, notons-le, sera adoptée la nouvelle stratégie postale qui sera la feuille de route des activités du secteur postal au

niveau mondial, durant les quatre prochaines années, c’est-à-dire le cycle 2020-2024. Autre fait marquant qui montre bien le repositionnement de la Côte d’Ivoire sur l’échiquier international, c’est le choix de la Côte d’Ivoire par l’Upu pour abriter la plateforme sous régionale du e-commerce, dénommée eCom@Africa, un projet destiné à développer le commerce électronique dans l’espace Cedeao. « Grâce aux gros efforts consentis par le Gouvernement, le secteur postal ivoirien a été remis en orbite, lui permettant ainsi de jouer pleinement son rôle dans le processus de développement économique et social de notre pays », a-t-il commenté. C’est en 1969, lors du congrès de l’Upu à Tokyo, que le 9 octobre a été consacrée Journée mondiale de la poste. Les Postes de nombreux pays du monde saisissent cette occasion pour lancer ou promouvoir de nouveaux produits postaux.



FAUSTIN ÉHOUMAN

Coopération bilatérale La Corée du Sud veut renforcer ses relations commerciales avec la Côte d’Ivoire

La fête nationale de la République de Corée a été célébrée, le 3 octobre, à la résidence de l’ambassadeur. « La coopération entre la Corée du Sud et la Côte d’Ivoire ne s’arrêtera pas. Nous devons aller plus loin. Nos deux pays doivent saisir toutes les opportunités qui se présentent et aussi surmonter ensemble les défis à venir ». C’est en ces termes que s’est exprimé SEM Lee Sang Ryul, ambassadeur de la République de Corée en Côte d’Ivoire, le 3 octobre à sa résidence, sis à Cocody, à l’occasion de la célébration de la traditionnelle fête nationale. Qui était à sa première festivité à Abidjan. L’Etat ivoirien a été représenté à cette fête par le vice-président, Daniel Kablan Duncan qui conduisait une forte délégation, composée de Kandia Camara, ministre de l’Education nationale, de l’Enseignement technique et de la Formation professionnelle ; Claude Paulin Danho, ministre des Sports ; Laurent Tchagba, ministre de l’hydraulique ; Adama Bictogo, directeur exécutif du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), ainsi que des diplomates ivoiriens. L’occasion a été alors propice pour l’ambassadeur de la Corée, de réitérer l’engagement de renforcer davantage les liens économiques et commerciaux entre les deux

pays. « Il y a une volonté conjointe et manifeste des gouvernements sud-coréen et ivoirien à se soutenir pour atteindre un développement inclusif et durable. Même si les défis pour y arriver sont nombreux, nous avons beaucoup d’espoir dans le futur », a laissé entendre SEM Lee Sang Ryul. En effet, la visite d’Etat du président de la République Alassane Ouattara à Séoul en 2014, a permis de donner un coup à cette coopération bilatérale. « Plusieurs accords sont en cours de finalisation entre nos deux pays. En l’occurrence, l’accord pour la promotion et la protection des investissements, la convention de non-double imposition, etc. Nous souhaitons que ces accords puissent aboutir le plus tôt possible en vue d’inciter les engagements d’investisseurs », a expliqué SEM Lee Sang Ryul. Mais le diplomate sud-coréen reconnaît que « le volume des échanges commerciaux est encore faible. Même si les produits de certaines compagnies sud-coréennes, en l’occurrence Hyundai, Kia, Samsung et Lg, sont bien connus des Ivoiriens, il n’y a pas suffisamment d’entreprises sud-coréennes implantées en Côte d’Ivoire. Pour celles déjà installées, elles ont su montrer leur compétence ». Au niveau de la coopération au développement, l’ambassadeur explique que « les projets coopératifs sont de

plus en plus diversifiés et la Corée du Sud intervient dans plusieurs domaines ». Il s’agit, entre autres, de la construction du Centre sportif, culturel Alassane Ouattara, le Centre national d’oncologie et de radiothérapie, le soutien au programme de traitement de la fistule obstétricale chez les femmes depuis 2007 avec Unfpa. Outre ces projets, la Corée du Sud est engagée sur des actions à fort impact communautaire à l’occurrence, l’approvisionnement en eau potable avec l’Agence française de développement (Afd), le Projet d’appui du dispositif privé de formation professionnelle et technique, financé par le Fonds fiduciaire de la Corée (Koafec) à travers la Banque africaine de développement (Bad), etc. Aussi, convient-il de rappeler que les liens diplomatiques entre les deux pays datent de 1961. Et le nouvel ambassadeur coréen veut amplifier ces relations d’affaires. « L’avenir s’annonce plus radieux dans cette amitié avec l’Agence coréenne de coopération internationale (Koica), installée à Abidjan depuis des années déjà ; et la réouverture en 2016 de l’Agence coréenne de promotion des investissements et du commerce (Kotra) qui est le service commercial de l’Ambassade », espère SEM Lee Sang Ryul

GUY-ASSANE YAPY

AVIS A MANIFESTATION D’INTERET N° 91133016 /GIZ/CI/2019

La GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH), en sa qualité d’entreprise fédérale, soutient le gouvernement allemand à concrétiser ses objectifs de coopération internationale pour le développement durable dans plus de 130 pays.

La GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) Côte d’Ivoire, dans le cadre de ses activités, cherche des entreprises spécialisées dans la livraison et montage des ascenseurs dans des bâtiments existants.

Conditions requises pour mener à bien cette prestation :

- Disposer d’une compétence avérée dans la livraison et installation des ascenseurs électriques (ascenseurs personnes et monte-charge) selon les normes et standards internationaux de qualité et de sécurité ;
- Disposer du personnel certifié et expérimenté (mécaniciens, techniciens) dans l’installation des ascenseurs ;
- Expérience dans le démontage et mise au rebut d’anciens ascenseurs (dans le cadre du montage des nouveaux) ;
- Expérience prouvée de l’importation, montage (et démontage) d’ascenseurs en Côte d’Ivoire (au moins 10 références) ;
- Garantie de au moins 12 mois pour le produit après installation ;
- Présence en Côte d’Ivoire avec disponibilité des techniciens pour l’entretien régulier et contrôles de sécurité selon demande

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent apporter les preuves suivantes :

- Une lettre de manifestation d’intérêt
- Une présentation de l’entreprise comprenant, notamment le nom complet de l’entreprise, son adresse complète, son adresse email
- Le nombre d’employés permanents et temporaires
- Le chiffre d’affaires annuel des trois dernières années
- L’existence légale de l’entreprise (registre de commerce et attestation de non faillite),
- L’attestation fiscale,
- L’attestation de sécurité sociale du dernier trimestre avant la date de dépôt du dossier,
- Les références des soumissions similaires effectuées.

Les manifestations d’intérêt rédigées en langue française doivent parvenir sous pli fermé ou par mail en version PDF au bureau de la

GIZ – Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Riviera Golf, en face de la Grande Mosquée
01 B.P. 7172 Abidjan 01
Téléphone : (225) 22 43 43 92
Télécopie : (225) 22 43 43 95
Email: CI_inquiry@giz.de

Au plus tard le 18.10.2019 à 16 H 00 mn.

Désigné meilleur agent des impôts 2018 Kouassi Kan Augustin célébré par les siens

Une fête a été organisée en son honneur par ses parents et amis.

L'Administrateur des services financiers, Kouassi Kan Augustin, en service à la Direction Générale des Impôts (Dgi) de Tanda, a été sacré meilleur agent 2018, à l'occasion de la célébration de la 18^e édition de l'excellence organisée par l'administration fiscale, le 18 juillet 2019, au palais des congrès de l'Hôtel Ivoire.

Pour traduire leur fierté, les populations de Bamela (département de Botro), village dont est originaire le lauréat, ont organisé une fête. Les festivités se sont déroulées le 5 octobre dans la commune d'Abobo. Selon Lucien N'Dri, président de la Mutuelle de développement de Bamela (Mudeba), initiatrice de l'évènement, cette cérémonie a un triple sens. «D'entrée, nous voulons



Kouassi Kan Augustin (au centre), paré d'attributs royaux, et entouré des siens. (PHOTO: JULIEN MONSAN)

marquer notre reconnaissance à Dieu qui a permis l'élévation de notre fils. Ensuite, adresser nos re-

merciements au Président Alassane Ouattara. Et enfin, encourager et féliciter notre frère pour l'honneur qu'il fait à la ré-

gion de Gbêkê», a-t-il laissé entendre. Il a souhaité que cela serve d'exemple aux autres ressortissants du départe-

ment qui doivent, a-t-il insisté, viser l'excellence quel que soit le domaine d'activité. Ce fut une belle fête au cours de la-

quelle Kouassi Kan Augustin a été paré d'attributs royaux. Il a, en effet, été habillé d'un pagne 'Kita', de chaînes en or et d'une coiffe royale.

Le lauréat, qui totalise 23 années de services aux impôts, s'est dit honoré.

La danse du terroir baoulé, et les tubes des meilleurs chanteurs de la région de Gbêkê étaient à l'honneur lors de cette célébration. «Je suis heureux de l'attention dont je fais l'objet aujourd'hui.

La joie de mes parents est d'autant plus grande que je suis, à ce jour, le seul fils dans le département de Botro à avoir reçu ce prix» a-t-il déclaré. «Je tacherai de poursuivre sur la voie des valeurs qui ont permis de me hisser à ce niveau, afin de rester un modèle pour les autres », a-t-il ajouté■

DRAMOUS YÉTI